

31 janvier 2005

Sommaire

- **Les Arts et la Ville à la une**
- **Actualités culturelles**
- **Scène politique**
- **Point de mire sur les bibliothèques**
- **Politiques culturelles et ententes de développement**
- **Francophonie canadienne**
- **L'international en bref**

Les Arts et la Ville à la une

Réagissez !

Trop vert, trop long, trop linéaire ? Que pensez-vous de votre nouveau bulletin électronique *Le Réseau* ? Des infos à partager ? Des questions à poser ? Des emplois à offrir ? Allez-y, réagissez en nous écrivant à info@arts-ville.org.

Le Réseau, mode d'emploi

Si vous éprouvez des désagréments liés à la transmission des images ou des liens hypertextes de ce bulletin, veuillez consulter la version PDF que nous vous transmettons en pièce jointe.

À noter qu'un simple clic sur les informations écrites en vert permet d'accéder à des liens hypertextes de référence. Les adresses de site Internet indiqués sont aussi des liens que vous pouvez utiliser.

Collaboration entre Les Arts et la Ville et la FCCF

Les Arts et la Ville vient de signer une entente de partenariat avec la **Fédération culturelle canadienne française** (FCCF) qui ouvre la porte à des collaborations futures : partage d'expertise, diffusion d'information, collaborations ponctuelles et développement de projets communs sont au menu pour permettre aux deux organismes d'agir en complémentarité afin de favoriser le développement culturel local.

Nous vous invitons à consulter le portail des arts et de la culture de la francophonie canadienne au www.zof.ca.

Bienvenue à la Ville de Joliette

Les Arts et la Ville souhaite la bienvenue à la Ville de Joliette au sein de son réseau.

Actualités culturelles

Montréal, un des secrets les mieux gardés d'Amérique du Nord

Au cours de l'année 2004, à la demande de Culture Montréal et de ses partenaires, Richard Florida, auteur du livre *The Rise of the Creative Class*, a analysé la dynamique du secteur de la créativité dans l'économie de la région montréalaise. Le 27 janvier dernier, lors d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Richard Florida a présenté ses conclusions sur Montréal.

Les résultats de cette étude classent Montréal au second rang des régions métropolitaines nord-américaines qui se caractérisent par la présence d'une main-d'œuvre appartenant aux classes créatives.

Rappelons que la thèse de Florida sur le développement urbain se fonde sur l'apport des secteurs créatifs au développement économique. Qui travaille dans le secteur créatif ? Selon le consultant américain, tous ceux qui oeuvrent dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, de l'ingénierie, des sciences sociales, naturelles et physiques, de l'éducation, du savoir, des arts, du divertissement, du design et des médias font partie de la classe créative.

Que recherchent ces classes créatives ? En terme d'atmosphère urbain, elles apprécient un environnement où règnent la diversité et la tolérance. Quant aux atouts territoriaux, l'accessibilité à une vie culturelle dynamique, à des espaces verts et à des équipements sportifs diversifiés constitue un facteur d'attraction et de rétention de ces travailleurs.

Selon l'analyse de Florida, Montréal obtient une note élevée quant à son indice de diversité, de tolérance et de qualité du territoire. Qui plus est, avec des coûts d'habitation plus bas que dans les autres villes nord-américaines, Montréal est davantage compétitive au regard de la qualité de vie offerte.

L'étude a documenté l'impact qu'ont des entreprises telles que le Cirque du Soleil, SoftImage et Méga Bloks en matière d'innovation et de développement économique. Elle fait également ressortir les atouts concurrentiels qui découlent de la qualité des connexions culturelles, de la valorisation de la créativité, de l'ouverture à la nouveauté, de la tolérance et de la qualité de vie qui caractérisent Montréal.

Pour en savoir plus : www.culturemontreal.ca/cult_mtl/culture.htm

Sources : Florida, Richard et al. Montréal, villes de convergences créatives : perspectives et possibilités. Catalytix, janvier 2005, 19. p. / Hébert, Marie-Ève, Montréal, une étoile montante de l'économie créative selon Richard Florida, communiqué de Culture Montréal, 27 janvier 2005.

Le secteur privé de Rimouski complète le financement de la salle de spectacle

La Ville de Rimouski souhaite amasser un million de dollars de dons du secteur privé pour compléter le financement de sa salle de spectacle Desjardins-TELUS, dont l'ouverture est prévue à la fin août 2005. Avec l'annonce récente de six nouvelles contributions financières, la Ville a atteint 75 % de son objectif. Ainsi, le comité responsable du financement privé a cumulé, à ce jour, 760 000 \$.

*Source : Six nouveaux partenaires financiers s'impliquent dans la campagne de financement de la salle de spectacle Desjardins-TELUS, Fournisseur municipal, 13 janvier 2005
http://www.fournisseurmunicipal.com/news_detail.asp?ID=31134*

Belle visibilité pour les jeunes cinéastes de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Les sept finalistes de la cinquième présentation du concours Jeunes cinéastes, organisé par la MRC de Beauharnois-Salaberry, ont droit à une visibilité accrue grâce à l'Office national du film.

Dans le cadre du volet « **Silence, on court !** » de l'ONF, une projection a été organisée le 18 janvier dernier et une compétition a été mise en ligne afin que le public vote pour sa production préférée.

Le concours Jeunes cinéastes permet à des jeunes semi-professionnels et amateurs, de partout au Québec, de s'initier aux différentes étapes de production d'un film. Les participants ont quatre mois pour réaliser leur court métrage. Chaque année, l'événement se termine par un gala durant lequel plusieurs prix et bourses sont décernés aux différents lauréats.

Source : Les films des Jeunes cinéastes 2004 diffusés à l'Office national du film, Fournisseur municipal, 12 janvier 2005 / http://www.fournisseurmunicipal.com/news_detail.asp?ID=31102

Le Conseil de quartier de Saint-Roch à Québec lance sa Charte de la qualité de vie

Outil de travail et de réflexion, la **Charte de la qualité de vie** de Saint-Roch à Québec s'adresse à tous ceux qui habitent ce quartier, y travaillent ou participent à son renouveau et à son développement. La Charte précise les caractéristiques du quartier telles que la mixité de la population et la diversité des fonctions. De plus, elle définit les éléments qui doivent être pris en considération pour y assurer la qualité de vie aujourd'hui et à plus long terme.

La Charte indique plus précisément que l'animation artistique, culturelle et festive doit être maintenue, encouragée et renforcée en concertation avec la population, particulièrement avec les artistes résidents du quartier, d'autant plus que leur présence est marquée dans ce secteur.

Le Conseil de quartier entend prendre des moyens pour animer la Charte et appuyer les citoyens dans l'utilisation qu'ils en feront. Par exemple, il la fera mieux connaître en explicitant davantage son contenu par des collaborations régulières auprès des médias locaux.

Langues, culture et immigration dans la MRC des Basques

Le 26 janvier, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 95 000 \$ pour la promotion et le développement de séjours touristiques et linguistiques dans la MRC des Basques.

Le Centre d'accueil de développement et de formation en langues et l'Université du Québec à Rimouski se sont associés pour mettre en place une école internationale des langues des trois Amériques à Trois-Pistoles. Le projet a pour objectif de promouvoir le développement économique de Trois-Pistoles et du Bas-Saint-Laurent par l'apprentissage des langues et la connaissance d'autres cultures grâce à des séjours éducatifs, linguistiques et touristiques. L'école offrira des cours de français en immersion, d'anglais, d'espagnol et de portugais. À noter que ce projet devrait générer des investissements de 194 000 \$ au total.

Source : *Investissement de 194 000 \$ pour une nouvelle institution de formation en langues dans la MRC des Basques*, Fournisseur municipal, 26 janvier 2005 / www.fournisseurmunicipal.com/news_detail.asp?ID=31582

Nouveau cédérom pour faciliter les sorties éducatives au musée

Un tout nouveau document interactif réalisé par le Musée de la civilisation et Lab Idéeclic ! permettra aux enseignants du primaire et du secondaire de planifier leur sortie au Musée de la civilisation, au Musée de l'Amérique française ainsi qu'au centre d'interprétation de place Royale à Québec. Lors de leurs sorties éducatives, les enseignants pourront encore mieux tirer profit des multiples possibilités offertes par ces établissements puisque le contenu du cédérom a été développé conformément à la réforme scolaire.

Le cédérom est remis gratuitement lors d'une réservation pour un groupe scolaire. Il est aussi possible d'en obtenir un exemplaire sur demande, à un coût minime, en composant le (418) 643-2158.

Source : *Passerelle virtuelle entre l'école et le musée*, Plein-Jour Haute Côte-Nord, 24 décembre 2004

Répétitions gratuites et cachets minimaux pour les interprètes de théâtre

L'Union des artistes (UDA) négocie depuis un an le renouvellement de l'entente collective entre les quelque 1100 artistes interprètes qu'elle représente et la douzaine de salles regroupées au sein de Théâtre associés inc. (TAI). Récemment, ses membres ont décidé d'employer divers moyens de pression pour activer la négociation, notamment de retarder la signature des contrats d'engagement pour la saison de théâtre 2005-2006. De leur côté, les représentants de TAI se rencontraient le 25 janvier pour définir une position commune pour faire face à ces moyens de pression.

Des données contenues dans l'entente et diffusées par *Le Devoir* indiquent que les comédiens québécois travaillent pour des salaires très bas. Les cachets minimaux versés vont de 51,52 \$ à 162,68 \$, dépendamment de la catégorie du rôle et de la taille de la salle. Ces sommes sont versées entre 20 et 30 fois, pour autant de représentations, et elles comprennent 110 heures de répétition, échelonnées sur huit semaines. Passé ces heures de répétition, des tarifs horaires allant de 7,74 \$ à 12,91 \$ pour une quarantaine d'heures dites complémentaires sont prévus.

Nouvel organigramme du ministère de la Culture et des Communications

L'organisation administrative du ministère de la Culture et des Communications a été modifiée en décembre dernier. Pour prendre connaissance du nouvel organigramme, cliquez [ici](#).

Scène politique

Nouvelle fiscalité municipale : l'UMQ met en place son équipe de négociation

En vue des discussions prochaines avec le gouvernement du Québec visant à mettre en place une nouvelle politique fiscale, le conseil d'administration de l'UMQ a créé une équipe de négociation.

Ce comité est composé de Michel Tremblay, maire de Rimouski, Gilles Vaillancourt, maire de Laval, Jean Perrault, maire de Sherbrooke, Roger Carette, maire de Saint-Georges, Robert Coulombe, maire de Maniwaki, Jean Perras, maire de Chelsea et Jean-Paul L'Allier, maire de la Capitale nationale.

En décembre dernier, le ministère des Finances et le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ont déposé un document conjoint intitulé *Repenser les relations avec les municipalités*. Le dépôt de ce document à la Table Québec-municipalités a permis d'amorcer les discussions sur le renouvellement du pacte fiscal qui sera échu à la fin de l'année 2005. Soulignons également qu'à l'occasion de ces négociations, la décentralisation de certains services gouvernementaux sera abordée.

Source : www.umq.qc.ca/publications/communiqués/_pdf/C_ComiteNegosF-210105.pdf

Le M.A.L., le Bloc et le CAC

Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), qui regroupe 15 000 artistes du Québec, demande au Bloc québécois de faire pression sur le gouvernement fédéral afin que le budget du Conseil des arts du Canada (CAC) soit augmenté de façon substantielle.

Pour en savoir plus : www.mal.qc.ca/nouvelles/Comm_3-Budget2005.pdf

Point de mire sur les bibliothèques

Des bibliothèques en ligne pour les citoyens de Saint-Jérôme

Grâce à la mise en place du système informatique Portfolio, les citoyens de Saint-Jérôme peuvent désormais consulter le catalogue des collections des bibliothèques municipales sur Internet.

Sous peu, ils pourront également avoir accès à leur dossier, réserver des documents, faire venir un document d'une autre succursale vers leur bibliothèque de quartier et même suggérer de nouvelles acquisitions aux bibliothécaires.

L'utilisation de ces nouvelles technologies contribuera « à rendre la culture encore plus accessible », a souligné le maire, Marc Gascon, pour qui « les villes ont, à ce chapitre, un rôle d'autant plus important à jouer que les bibliothèques scolaires sont dans un état désolant ».

Source : Henri Prévost, *Les biblios jérômiennes désormais sur Internet*, L'Écho du Nord, mercredi 22 décembre 2004, p. 41

L'hiver québécois et les bibliothèques refuges

L'hiver, dans certains quartiers du centre-ville montréalais, des sans-abri se réfugient dans les bibliothèques où ils trouvent chaleur et contacts humains réconfortants. Selon Richard Adam, chef de division Culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement Sud-Ouest, « l'itinérance, la désintoxication et la désinstitutionnalisation font maintenant partie du contexte dans lequel doivent travailler les bibliothécaires ».

Source : Michel Defoy. *Des bibliothèques servent de refuges durant l'hiver*, Le journal de Montréal, 9 janvier 2005, p. 8

Jeux et cédéroms pour enfants gratuits à la bibliothèque de Saint-Eustache

Depuis le début de l'année, les collections de vidéocassettes, de jeux et de cédéroms pour enfants de la **bibliothèque municipale de Saint-Eustache** sont désormais offertes gratuitement aux résidents. Par cette mesure, la Ville espère inciter un plus grand nombre de jeunes à fréquenter leur bibliothèque et à profiter au maximum de toutes les ressources qui s'y trouvent : livres, livres sonores, vidéocassettes, jeux, cédéroms, accès à Internet, activités, références.

Cette mesure s'ajoute à plusieurs actions entreprises à l'intention des jeunes, dont celle abolissant complètement les frais perçus par la Ville lors de l'inscription aux sports d'équipe.

Source : Ville de Saint-Eustache, Les nouvelles, *La Ville de Saint-Eustache abolit les frais pour la location de jeux, de cédéroms et de vidéocassettes pour enfants*, 21 janvier 2005
http://ville.saint-eustache.qc.ca/Nouvelles.asp?id_nouvelle=385

Gratuité et fréquentation des bibliothèques publiques

Dans la ville de Québec, la gratuité des bibliothèques, instaurée dans la foulée des fusions, est un succès avec une hausse de 30 % d'abonnés.

Source : Valérie Gaudreau, *Les biblios des anciennes villes sont plutôt méfiantes*, Le Soleil, 28 janvier 2005.

Politiques culturelles et ententes

Longueuil se penche sur la culture, la famille et le développement communautaire

Les travaux d'élaboration de la politique culturelle et du plan d'action de la Ville de Longueuil, découlant de sa nouvelle réorganisation, devraient porter leurs fruits à l'été 2005. En fait, la troisième étape de ce processus a débuté récemment et consiste en l'établissement des orientations à privilégier et en l'élaboration de l'énoncé de la politique.

Longueuil planche également sur une politique familiale et une politique de développement communautaire. Vous pouvez consulter le [site Internet de la Ville de Longueuil](#) pour en savoir davantage.

Source : *Longueuil adopte des politiques sur la culture, la famille et le développement communautaire*, Journal de Montréal, 18 septembre 2004, p. CS 12

La MRC des Chenaux mise sur la culture

Créée dans la foulée des fusions municipales, la nouvelle MRC des Chenaux, en Mauricie, s'affaire à élaborer son schéma de développement dont la culture sera une priorité. Récemment, la MRC a mis sur pied un comité chargé d'élaborer une politique culturelle qui permettra aux élus de prendre des orientations et des actions de développement adaptées à la réalité de leur territoire.

Source : Brigitte Trahan, *La MRC des Chenaux se dote d'un comité*, Le Nouvelliste, 15 janvier 2005, p. 37

Ententes entre le CALQ et quatre conférences régionales des élus

Dans la foulée de leur plan d'action respectif, le Conseil des arts et des lettres du Québec signait récemment des ententes triennales avec les conférences régionales des élus du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Ces ententes spécifiques de régionalisation visent notamment à accroître les sources de revenu pour les artistes professionnels et les collectifs d'artistes de chacune de ces régions. Elles visent également à encourager des projets artistiques qui renforcent les liens de partenariat et de solidarité au sein de la collectivité en mettant à contribution la compétence des artistes professionnels à toutes les étapes de leur carrière.

La mise en œuvre de ces ententes passe par la création d'un Fonds régional pour les arts et les lettres dont les crédits annuels sont attribués en parts égales par le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Conférence régionale des élus. Les régions du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue bénéficieront d'une somme annuelle de 100 000 \$, alors que la région de la Côte-Nord pourra compter sur une somme de 250 000 \$.

Source : Site Internet du Conseil des arts et des lettres du Québec
<http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/regions/region04.htm#fonds>

Francophonie canadienne

Le réseau des radios communautaires francophones fragilisé

Sauvée de justesse par une aide financière du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la station CJPN de Fredericton a signalé une fragilisation des médias des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Plusieurs autres radios francophones au Canada éprouvent des difficultés financières, surtout depuis l'entrée en vigueur du moratoire sur la publicité fédérale, à la suite du scandale des commandites.

Pour la **Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada** (FCFA), la situation est inquiétante puisque, selon certaines études, il est démontré qu'une école francophone dans un milieu minoritaire ne suffit pas à créer une situation où l'épanouissement de la langue française est assuré. Il faut d'autres outils tels que les radios communautaires.

C'est pourquoi la FCFA s'associe avec l'**Alliance des radios communautaires du Canada** (ARC) pour mettre en œuvre une stratégie concertée qui permettra d'assurer, à court terme du moins, l'intégrité du réseau.

Source : <http://www.capacadie.com/communiqués/detail.cfm?id=103761>

Le Yukon profite du succès d'un film pour développer le tourisme culturel

Avec la sortie récente et le succès en France du film *Le Dernier Trappeur*, coproduction entre la France et le Canada, le Yukon compte sur l'ampleur du phénomène pour attirer les touristes français sur son territoire. Un guide touristique, *Le Yukon, splendeur du Nord canadien*, est publié en grande pompe en France.

Le secteur culturel de l'**Association franco-yukonnaise** (AFY) a rencontré le ministère du Tourisme et de la Culture et le ministère du Développement économique du Yukon afin d'explorer les avenues potentielles de développement du tourisme culturel. Le secteur culturel de l'AFY vient justement de sortir son **Répertoire des artistes et des diffuseurs du Yukon**.

Source : *Le tourisme en pleine expansion au Yukon*, Lettre de la Fédération culturelle canadienne-française, janvier 2005 / http://www.fccf.ca/media_uploads/pdf/353.pdf

L'international en bref

Échanges culturels entre la Maison du granit et Ouagadougou

À l'occasion du 10^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Ouagadougou en novembre 2004, le gouvernement du Québec a signé un protocole d'échange avec le ministère de la Culture, du Tourisme et des Communications du Burkina

Faso.

Ce protocole permettra un projet d'échange entre la Maison du granit de Lac-Drolet, en Estrie, et le Symposium international de sculpture sur granit de Laongo, un village situé à 35 kilomètres d'Ouagadougou.

Le processus d'échange comporte trois volets. Un sculpteur du Québec participera au prochain Symposium de Laongo en mars 2005, puis la Maison du granit accueillera, en juin 2006, un sculpteur du Burkina Faso. Enfin, d'autres activités se rapportant à la formation et au développement de marchés figurent au programme.

Source : *La Maison du Granit en lien avec Ouagadougou*, L'Hebdo de Frontenac, 19 décembre 2004, p. B 4

Le Festival international d'Édimbourg : on ne badine pas avec 312 millions \$ de retombées économiques

Patricia Ferguson, ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, a rendu public, le 20 janvier 2005, une étude sur les impacts économiques du Festival des arts d'Édimbourg, en Écosse. Cette étude révèle que la réalisation du Festival se traduit par l'injection de 135 millions £ (312 millions \$) dans l'économie écossaise et la création de l'équivalent de 2900 emplois à temps plein.

À elle seule, la ville d'Édimbourg récolte 127 millions £ (294 millions \$), mais l'étude montre aussi que les bénéfices financiers du Festival ont une portée régionale. En effet, 15 % des spectateurs du Festival séjournent à Glasgow et dans d'autres régions écossaises.

En plus de ces retombées économiques directes, on estime que la couverture médiatique, locale et nationale, atteint une valeur de 12 millions £ en termes de publicité, et ce, sans tenir compte du rayonnement médiatique sur la scène internationale.

Pour en savoir plus : www.eif.co.uk/economic.htm (site en anglais seulement).

Note : £ = livre sterling

Le Luxembourg opte pour une politique architecturale nationale

Le 20 janvier 2005, Octavie Modert, secrétaire d'État à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche du Luxembourg, a présenté la brochure *Pour une politique architecturale*. D'entrée de jeu, la secrétaire d'État a mentionné que pour élaborer ce projet de politique architecturale, toutes les parties concernées ont été rassemblées.

Le groupe de travail responsable était composé des ministères des Travaux publics, de l'Environnement, de l'Intérieur, des Classes moyennes et du Logement, de l'Agriculture, de l'Économie et de l'Énergie, de l'Éducation et de la Formation professionnelle, de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Des représentants de la Chambre des métiers, de la Chambre de commerce, de l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils et de la Fondation de l'architecture et de l'ingénierie étaient également associés aux

travaux du groupe.

L'objectif de ce projet de politique est de développer, auprès du public et des professionnels, la conscience d'une continuité du patrimoine architectural, ainsi que de mettre de l'avant l'importance de l'architecture dans la construction d'un cadre de vie de qualité.

Parmi les initiatives contenues dans ce projet de politique architecturale, soulignons :

Au plan national


- La mise sur pied d'une stratégie de promotion des services dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme.
- La réalisation d'un inventaire et de recherches sur l'ensemble du patrimoine bâti, y compris les réalisations modernes et contemporaines, afin de mettre sur pied une protection nationale.
- La promotion de la création contemporaine de qualité ainsi que son intervention dans le domaine de la restauration du patrimoine historique et industriel.
- L'organisation de concours d'architecture pour les projets dont le programme permet d'escompter une plus-value culturelle, et de donner à ces concours et à leur présentation un caractère modèle qui puisse servir d'exemple aux investisseurs privés.
- Valoriser, dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire, la sensibilité au cadre de vie et à l'architecture.

Au plan local

- La mise en œuvre par les autorités communales de la nouvelle loi Aménagement communal et développement urbain, encourageant l'intégration de la notion de qualité architecturale.
- La création de commissions d'urbanisme élargies et indépendantes s'appuyant sur l'analyse des expériences européennes.

Enfin, mentionnons qu'un **Forum européen des politiques architecturales** aura lieu sous la présidence luxembourgeoise le 26 juin 2005.

Source : http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2005/01/20modert/index.html



La coalition **Les Arts et la Ville** reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture, de la Ville de Québec et de ses membres.

Pour nous joindre : **info@arts-ville.org**

